

Assemblée générale du samedi 24 novembre 2018

Adresse : Allée du Stade 3 – 5100 Jambes

L'assemblée générale débute à 09h00

Composition de l'Assemblée Générale

Sont présents pour le Conseil d'Administration :

Mesdames Isabelle **DEL RUE**, Carine **DUPUIS** et Claire **PORPHYRE**, ainsi que Messieurs Jean-Pierre **DEL CHEF** (*Président*), Michel **COLLARD** (*Trésorier général*), Patrick **FLAMENT**, Alain **GEURTEN**, José **NIVARLET** (*vice-président*), Bernard **SCHERPEREEL**, Jean-Pierre **VAN HAELEN**, Lucien **LOPEZ** (*Secrétaire général*).

Pour les délégations provinciales des parlementaires :

Bruxelles-Brabant wallon (6 représentants/6)

Messieurs Jean-Louis **Degreef** (avec procuration de Michel Loozen), Claude **Dujardin**, Patrick **Gillard**, Laurent **Monsieur** (avec procuration de Yves Lamy), Fabien **Muylaert** et Yves **Van Wallendael**.

Hainaut (6 représentants/8)

Messieurs Fabrice **Appels** (plus procuration de Jean-Marie Raquez), Robert **Appels**, André **Dupont**, Michel **Fohal** (plus procuration de Jean-Marc Tagliaferio), Jacques **Lécrivain** et Pascal **Lecomte**.

Liège (9 représentants/9)

Messieurs Pol **Bayard**, Jean-Marie **Bellefroid**, Marcel **Dardinne**, Toni **Di Bartolomeo**, Christian **Grandry**, Alain **Grignet** (avec procuration de Richard Brouckmans), Michel **Halin**, Jean-Pierre **Lerousseaux** et Alain **Vincent**.

Luxembourg (1 représentant/3)

Monsieur André **Samu** (avec procuration de Paul Groos).

Namur (4 représentants/4)

Messieurs Philippe **Aigret**, Pascal **Henry** (avec procuration de Michel Regnier), Pascal **Herquin** et Gérard **Trausch**.

Le président ouvre la séance et remercie les membres de l'AWBB qui lui font l'honneur d'assister à l'assemblée générale :

JOLIET	MARESE	PRESIDENTE CP LIEGE
CORBISIER	MARTINE	CP LIEGE
LEBRUN	BEATRICE	CP LIEGE
HANCOTTE	ANDRE	PROCUREUR
BUCHET	ALAIN	CJR
LAUWERYS	JOSE	PRESIDENT CP NAMUR
NOTELAERS	CHRISTOPHE	PRESIDENT CP HAINAUT
RIGA	BENJAMIN	SECRETAIRE CP LIEGE
ROWIER	FABIAN	CP LIEGE
HENQUET	GUY	CP NAMUR
THOMAS	PIERRE	CP HAINAUT
MESPOUILLE	JEAN-PIERRE	DEPARTEMENT COMPETITION PROMBAS

Hommage aux défunts

Avant d'entamer les travaux de l'assemblée générale, le secrétaire général cite la liste des personnes disparues :

Madame Gilberte DENIS, belle-mère de Mr Jean-Marie Baudoux, secrétaire de l'AC Gilly, maman de Mme Mauricette Wouters, trésorière et grand-mère de Mme Christelle Baudoux, présidente et entraîneur dames et pupilles.

Madame Muriel STRADIOTTO, épouse de Mr Pascal Navez, coach jeunes au RCBE2000.

Monsieur Dominique DELGUTTE, papa de Anne-Sophie, secrétaire et de Jean-François, joueur de la JS Péruwelz.

Madame Anita SNAUWAERT, maman de Joëlle Snauwaert, ancienne secrétaire du BCJS Estaimpuis et grand-mère de Kévin Larooze, arbitre provincial.

Madame Liliane BLONDIEAU, épouse de Mr Albert Clément, arbitre honoraire et coach du Dampremy et maman de Jean Clément, arbitre provincial.

Monsieur Bernard VANSCHAMELHOUT, directeur technique et coach du REBC Templeuve.

Madame Nelly DESMET, maman de Mr André Walnier, arbitre provincial, grand-mère d'Alexandre, ex-arbitre régional et de Charlotte, joueuse au BB Brunehaut.

Monsieur Alain MAGNÉ, figure bien connue du basket-ball carolo et père de Thomas, entraîneur du RCBE 2000.

Madame VANCOILLIE, épouse de Grégory Vancoillie, arbitre provincial hennuyer.

Monsieur Michel FALCIANI, Vice-Président de l'UBC Binche, époux de Micheline Brulez, secrétaire, père de David, entraîneur, de Cédric, arbitre provincial et grand-père de Natan, joueur.

Monsieur Dany JOASSIN, secrétaire du BC TEC Liège

Monsieur André BORMANS, trésorier honoraire du BC Avernas.

Monsieur Amaury DELREZ, papa de Nelly, Mila et Noah, joueurs du BC Theux.

Madame Maddy HARDY, épouse de Guy, coach namurois emblématique.

Monsieur Michel PHILIPPOT, ancien coach à Malonne, Temploux, Beez ou Boninne.

Madame Marcelle SYLVAIN, grand-mère de Damien DUSSART, arbitre et président du BC Malonne et de Delphine DUSSART, joueuse et coach au BC Malonne.

Madame Catherine HUBERT, maman de Louison DESCY, joueur de Profondeville Sharks.

Monsieur Maurice DELHAYE, ancien vice-président du Comité provincial Namurois

L'assemblée se recueille à la mémoire de ces défunts disparus depuis l'assemblée du 23 juin 2018

Préambule

Jean-Pierre Delchef (président) :

Mesdames, Messieurs,

Si je compare la composition de l'assemblée générale constitutive de l'AWBB en 2001 et celle d'aujourd'hui, je me dois de constater que seuls 9 membres fondateurs de notre association sont encore présents : 5 au conseil d'administration 4 parlementaires.

La question peut dès lors se poser de savoir si les structures qui ont été mises en place, il y aura bientôt 20 ans, si nos méthodes de travail, si nos modes de fonctionnement sont encore adaptées à la gestion actuelle d'une des plus grandes fédérations sportives de la Communauté française.

Certains événements récents nous inclinent à croire que le temps est venu de se repositionner. Mais loin d'envisager une révolution, nous prôtons certes une évolution.

Une évolution appelée à pérenniser le joueur, la joueuse au centre de nos préoccupations, une évolution qui doit permettre à chacun de réfléchir à la manière dont son rôle dans les structures doit être assuré, une évolution qui doit appréhender les ambitions de demain avec la plus grande attention.

Aujourd'hui l'élaboration de l'ordre du jour va déjà dans ce sens. Outre les points traditionnels, vous aurez l'occasion de prendre connaissance :

- *des résultats 2018 et des projets du plan programme 2017-2020 ;*
- *du projet informatique 2018-2020,*
- *du lancement des activités nouvelles du 3 X3*
- *de l'organisation des 1/2 finales et finales de la Coupe AWBB,*
- *du second tour de la compétition régionale des jeunes*
- *des étapes de la constitution de la nouvelle fédération nationale.*

Ambitieux programme que je vous invite à entamer.

1. Contrôle des pouvoirs des parlementaires

Jean-Pierre Delchef (président) : 29 parlementaires sur 30 sont présents ou valablement représentés.

La majorité simple est donc de 15 voix et la majorité des 2/3 de 19 voix.

2. Présentation du Budget de l'année civile 2019

Michel Collard (trésorier général) : Le budget 2019 présente en recettes des produits pour un montant de 2.657.009 € et en dépenses des charges pour un montant de 2.655.390 € ; soit un solde positif de 1.619 €.

Il faut savoir que le compte « 62 Rémunérations, charges sociales et pensions » constitue un compte important dans les charges mais sans variation dans les membres du personnel de l'Association, ce poste reste équivalent à l'année précédente. De même en recettes, le chiffre d'affaires reste constant et les subsides aussi. En conséquence, bien que certains s'en émeuvent, ce budget 2019 reste semblable à celui de 2018.

Le document est budgété cette année avec un léger positif de 1619 euros puisque le principe d'un budget c'est de le mettre en équilibre. Il est semblable à 2018 mais il faut savoir que l'activité de notre association reste identique. La charge du personnel de notre association subit également peu de différence.

Les subsides forfaitaire et complémentaire ne varient pas si ce n'est faiblement et finalement, nous avons un budget qui se ressemblent d'une année à l'autre. Un peu comme le budget d'une famille : si on ne doit pas changer la voiture ou refaire la toiture, ça reste la même chose. Nous avons certains projets comme le 3x3 mais a contrario, d'autres événements ne sont plus au programme, comme le championnat d'Europe wheelchair. Pour terminer, je remercie le travail de mes collègues, qui fut en tous points corrects et ensuite, la correspondance avec la commission financière, qui a collecté les questions auxquelles je pense avoir répondu mais si il devait y avoir encore des questions, je suis là pour y répondre.

3. Rapport de la Commission Financière

Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon) :

*Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil d'administration,
Mesdames, Messieurs les Parlementaires,
Mesdames, Messieurs,*

Dans un premier temps, à la réception du budget le 29 octobre 2018, nous trouvions que la présentation était correcte, avec un budget qui se ressemble d'année en année, présentant un boni de € 31.619,-. Budget effectivement rectifié à 1.619,- € par un ajout de € 30.000,- pour une provision pour risques et charges. Provision pour le projet informatique 2018-2020 afin de poursuivre le développement du projet déjà en cours.

En analysant avec les membres de la Commission Financière, nous avons trouvé pas mal d'incohérence ou du moins pas mal de postes où des éclaircissements étaient nécessaires.

Nous comprenons fort bien les remarques de certains parlementaires qui ne sont pas comptables mais qui doivent voter un budget.

Le rôle de la commission financière est d'éclairer les collègues à ce sujet. Certains disent que cette commission doit être « RELIFTE ». Je n'ai pas trouvé de définition au dictionnaire du mot « RELIFTE » à part peut-être le mot lifter qui ajuste avec précision ses « passing-shots » donc j'ajuste un « passing-shots » pour dire que les personnes qui rapportent cela se regardent d'abord dans un miroir. Nous ne sommes peut-être pas beaux, mais un mot, un geste et VOUS ferez le reste. Ceci est une boutade bien entendu.

Surtout que nous avons appris en examinant l'augmentation du budget au compte du Conseil d'Administration qu'il pourrait avoir une extension du nombre de membres du CDA. Cette augmentation est suggérée pour rajeunir les cadres et non pas pour renforcer une équipe déjà en nombre, mais bien pour préparer l'avenir. On comprend mieux la boutade ci-dessus.

Ceci étant dit, analysons ce budget. Nous sommes heureux de recevoir le budget de la Direction Technique sous la même forme que les autres départements mais de ce fait, nous n'avons plus de repaire quant à la transparence du centre de formation et des projets de haut niveau.

Comme dit Michel Collard, un budget est un exercice comptable et pas un travail littéraire. Mais si on veut la transparence, il faut assumer. On nous a promis une présentation plus détaillée au point de vue projets à venir pour défendre les chiffres exposés. (Nous avons reçu hier soir vers 21 h. une présentation des activités de la direction technique bien détaillée sur plusieurs pages accompagnés de la charge de travail des 15 personnes s'y rapportant).

On nous a aussi promis que les futurs budgets seront documentés par des onglets. Une petite explication (pas un roman) de la part de chaque responsable de département vaut mieux que des questions répétitives et un travail d'étude de plusieurs personnes.

L'incohérence citée ci-avant provient du fait que certains postes indiquent des montants énormes et après explication reçue lors de notre récente réunion (le bureau du CDA et les membres de la CF), on ne compare pas des pommes avec des poires. Quoique....

Il ne faut pas confondre budget et bilan. Nous avons tendance à regarder les dépenses de l'année en cours pour comparer avec le nouveau budget.

Or, on nous rappelle que fin d'année civile, même quelques semaines après, des écritures tant en recettes qu'en dépenses modifient la présentation du bilan. Il ne faut pas confondre non plus, année civile et saison de basket.

Pourtant à notre avis, on compare des pommes (le budget) avec des poires (le bilan). En effet, plusieurs postes présentent des montants qui sont difficiles à comprendre.

Par exemple, les frais de logement en Belgique, presque 200.000 €, qui sont le reflet de plusieurs départements surtout de haut niveau, un poste « AUTRES » de 447.000 €, un poste personnels administratifs de € 185.000. Après examen, ces montants sont tout à fait normaux dans leur branche respective car ils font partie de départements qui ne sont pas ventilés. Quand je vous disais que l'on compare des pommes et des poires.

Nous avons encore fait quelques remarques au sujet de certains postes ventilés d'une façon moins compréhensible pour le commun des mortels mais nous avons toujours eu des réponses pertinentes et bien documentées de la part du rédacteur principal du budget, Michel COLLARD que nous remercions une fois de plus. A titre personnel, je remercie les autres membres de la CF pour le travail effectué.

Je laisserai le mot de la fin à Michel COLLARD :

La règle d'or dans l'établissement d'un budget, c'est qu'il soit équilibré. De façon simple, partant du scénario idéal, un budget est équilibré lorsque les revenus dépassent les dépenses et que l'on peut épargner un peu d'argent. Pour atteindre cet objectif, il s'agit d'harmoniser les dépenses et les revenus. Cette démarche exige une bonne connaissance de l'activité et de la réalité, ainsi que la capacité de faire des choix judicieux en ce qui concerne les dépenses.

En conclusion, on peut dire que le budget 2019 est en équilibre.

C'est dire que notre Commission financière vous invite à approuver ce budget 2019.

VOTES	5	8	8	3	4	28	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
Pour	5	8	8	2	4	29	
Contre	0	0	0	0	0	0	
Abs.	0	0	0	0	0	0	
Majorité simple >				Résultat	OUI		

4. Approbation du TTA

Jean-Pierre Delchef (président) : la présentation sera faite en deux temps. Il y avait une proposition d'indexation du TTA mais elle ne vous est pas parvenue donc le point est reporté. L'adaptation du TTA sera présentée avec différents éléments. Nous avons reçu certaines doléances de dirigeants de clubs qui s'insurgeaient contre la proposition du conseil d'administration.

4.1. Proposition d'indexation du TTA : reporté

4.2. Adaptation du TTA

1 il s'agit de notre responsabilité.

2 il ne faut pas voir cela comme augmentation des taxes mais comme des sanctions pour des manquements.

Si il n'y a pas de manquements, il n'y aura pas de taxes. Ce qui nous a animés, c'est le nombre de forfaits généraux en début de saison. Est-il concevable d'envisager des avertissements un peu plus sérieux ?

Lorsqu'on s'aperçoit que la R1 dames est amputée de deux équipes, ce n'est pas la meilleure des promotions pour notre sport. Pire, après les play offs 2017-2018 et les tests-matches, des clubs étaient candidats pour la montée. Et si leurs adversaires avaient pris leur décision de jeter l'éponge plus tôt, ces candidats auraient pu monter. Ceci a initié la réflexion du conseil d'administration.

Concernant l'augmentation de l'amende en cas de licence, le retard dans l'envoi des feuilles de match, les changements au calendrier, la non communication des résultats et les forfaits généraux, la province de Liège, lors de la commission financière, a demandé s'il était possible de voter point par point. Cela ne pose aucun problème. Et avant de passer aux votes, y a-t-il des questions ?

Pas d'intervention

1. Absence de licence, certificat médical

VOTES	6	8	9	2	4	29	
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL	
Pour	0	8	0	0	4	12	
Contre	6	0	9	2	0	17	
Abs.	0	0	0	0	0	0	
Majorité simple >				Résultat	NON		

2. Envoi de feuilles de match

Gérard Trausch (Namur) : dernière ligne du tableau, concernant la feuille incomplète. Je peux entendre que pour les clubs on comprenne « par infraction ». Est-ce que la volonté est de supprimer ces deux mots ?

Carine Dupuis (conseil d'administration) : en général, on ne facture qu'une amende, nous n'appliquons pas les amendes de manière cumulative.

Jean-Pierre Delchef (président) : au niveau régional, c'est comme ça que l'on procède mais nous prendrons langue avec les comités provinciaux pour atteindre une uniformité. Bien que si c'est indiqué comme cela dans notre règlement, c'est valable pour toutes les instances.

Gérard Trausch (Namur) : est-ce votre proposition finale ?

Jean-Pierre Delchef (président) : la proposition est que ce soit sanctionné par feuille et non par infraction. L'idée est de le préciser dans un texte pour éviter les ambiguïtés.

Fabrice Appels (Hainaut) : on aura temps d'en discuter par la suite parce que ça ne passera quand même pas. Sauf s'il faut combler le temps pour arriver à midi

Votes :

VOTES	6	8	9	2	4	29
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	0	8	0	2	4	14
Contre	6	0	9	0	0	15
Abs.	0	0	0	0	0	0
Majorité simple >				Résultat	NON	

Jean-Pierre Delchef (président) : donc ça reste par infraction. Passons au changement de calendrier.

3. Modifications au calendrier

Carine Dupuis (conseil d'administration) : il y a énormément de changements de calendrier et malheureusement en dehors de la période de gratuité. Des demandes qui fleurissent juste après et c'est dommage. Ça entraîne surtout des difficultés. Et pour les convocations des arbitres, ça pose beaucoup de problème. L'idée est d'augmenter le prix pour éviter trop de modifications.

Gérard Trausch (Namur) : par rapport à l'aspect de la gratuité. Les modifications sont gratuites pendant 28 jours calendrier. Actuellement, ce n'est pas inscrit dans le PC59. Je suppose qu'on adaptera le PC59 ?

Carine Dupuis (conseil d'administration) : on m'a fait remarquer que pour le mini basket c'est payant. La proposition est de supprimer le changement payant pour le mini basket

Gérard Trausch (Namur) : exact, il faut adapter le PC59.

Fabrice Appels (Hainaut) : en discutant un peu avec les organes fédéraux, on s'aperçoit qu'il y a des dégâts collatéraux. Le club qui a un deuxième tour en régionale devra obligatoirement faire des changements. Ces modifications leur sont imposées pour un deuxième tour. Il faut penser aux victimes collatérales

Carine Dupuis (conseil d'administration) : rien n'empêche d'appliquer une deuxième période de gratuité

Fabrice Appels (Hainaut) : il fallait y penser avant. Je pense que cette partie de taxes et amendes peut être reportée parce qu'incomplète

Pascal Henry (Namur) : j'ai vu et entendu les récriminations d'un certain nombre de clubs . ça veut dire que la proposition du conseil d'administration n'est pas bien comprise ou perçue ou que le conseil d'administration n'a pas eu le temps de s'exprimer. Pour les changements calendrier et les forfaits, je pense qu'on doit tenir compte de ces contestations. On doit être pédagogique. Les crispations dans les clubs, ce n'est pas bon pour notre fédération. Je suis impliqué dans le groupe de travail de la réforme des jeunes régionaux. Le groupe de travail essaie d'aider Carine, de faire évoluer les choses. D'ici deux ans, ce sera sans doute plus clair pour revoir tout cela. On s'est rendu compte qu'on avait fait des choix lors de la dernière réunion et le conseil d'administration a été sage en revenant sur notre décision. Dans un contexte comme celui actuellement, où il y a des tensions, ce n'est vraiment pas le bon moment pour augmenter les taxes, y compris au niveau des changements calendrier. Je crois que le moment n'est pas bien choisi. C'est pourquoi je voterai contre cette proposition

Gérard Trausch (Namur) : ce serait d'application à partir de quelle date ?

Jean-Pierre Delchef (président) : à partir du 01/07/19

Gérard Trausch (Namur) : donc on peut revoir les textes au mois de mars ?

Patrick Gillard (Bruxelles Brabant Wallon) : dans le contexte actuel, est-il imaginable de reporter au mois de mars ? Au sein de notre groupe, on a voté contre parce qu'on imaginait qu'on votait globalement.

Jean-Pierre Delchef (président) : le point est reporté

Fabrice Appels (Hainaut) : petite proposition : suite à votre présentation précédente l'indexation du TTA pourrait simplement arranger les choses. Ce serait plus simple. Si maintenant on augmente et qu'après on indexe....

Jean-Pierre Delchef (président) : le PC59 est reporté. Est-ce qu'on vote le PC66 ?

Carine Dupuis (conseil d'administration) : est-ce qu'on reporte tout ?

Fabrice Appels (Hainaut) : avez-vous l'intention de nous présenter une indexation ?

Michel Collard (trésorier général) : l'indexation a été présentée à la Commission Financière

Fabrice Appels (Hainaut) : donc l'intention est bien présente. Donc on vote une augmentation maintenant et ensuite une indexation ce qui impliquera une double augmentation.

Jean-Pierre Delchef (président) : rien n'interdit que le principe d'indexation soit limité à certain postes

Fabrice Appels (Hainaut) : on ne s'en sortira plus, il nous a fallu 4 ans pour retrouver un tableau commun

Gérard Trausch (Namur) : que fait-on ?

Jean-Pierre Delchef (président) : les propositions d'indexation au TTA seront reportées au mois de mars

Fabrice Appels (Hainaut) : désolé mais nous ne recevons pas de réponse claire

Jean-Pierre Delchef (président) : la révision du TTA dans son ensemble sera proposée en mars 2019

5. Approbation du budget de l'année civile 2019

Jean-Pierre Delchef (président) : Avant de passer au vote, y-a-t-il des interventions ?

Gerard Trausch (Namur) : l'AWBB est impliquée dans la FRBB, Prombas et la prochaine fédération nationale, Basketball Belgium. J'imagine que participer directement ou indirectement à ces différentes ASBL impliquent des charges budgétaires. La FRBB est en liquidation, on ignore toujours si il y a de l'actif pour le moment. Quelles seront les implications sur le budget de l'AWBB en 2019 ?

Jean-Pierre Delchef (président) : la FRBB est en liquidation. Il y a quelques montants annexes relatifs aux différends judiciaires parce que vous savez que nos liquidateurs ont été cités à comparaître au tribunal de Bruxelles, plus les frais inhérents à l'entretien des appartements ainsi que ceux relatifs au fait de vider les appartements. Il y a également un actif qui sera constitué par le résultat de la vente des appartements.

Où en est-on au niveau de la vente des appartements ? Je rappelle que c'est la mission des liquidateurs. Les présidents AWBB et BVL ont envoyé un courrier et ont reçu réponse la semaine dernière. Nous avons un candidat acheteur mais il a rencontré un certain nombre d'obstacles urbanistiques. Il voulait faire aménager des appartements mais n'a pas reçu d'autorisation. Nous restons malgré tout optimistes pour dire qu'il ne s'agit que d'un problème d'interprétation et que cela pourra se résoudre. Ce qui veut dire que pour nous, bénéficiaires de la vente, nous sommes dans l'expectative et attendons avant de liquider définitivement la FRBB. Il y aura un actif. Prombas va disparaître au 01/01/19. D'ici là, il n'y a aucun intérêt à budgéter quelque montant que ce soit pour une fondation qui va disparaître

Il appartiendra à Basketball Belgium d'établir son budget de fonctionnement. Pour des raisons de timing, cela n'a pas encore été fait. Soit on revient en mars avec une demande de budget complémentaire pour l'AWBB soit on décide d'affecter à terme une partie des actifs de la FRBB.

Vous devez savoir que ça évolue tous les jours. Si nous avons eu assemblée générale la semaine passée, je n'aurai pas pu vous dire ce que je viens de vous répondre.

Michel Collard (président) : petite parenthèse, pour l'assemblée générale de Basketball Belgium qui a lieu demain, les représentants de l'AWBB peuvent rentrer leurs notes de frais à l'AWBB.

Fabrice Appels (Hainaut) : depuis de nombreuses années, nous demandons s'il est possible d'augmenter les frais kilométriques. Ça fait quelques années qu'on nous dit qu'il faut trouver un accord avec le ministère. Est-il possible que le conseil d'administration prenne contact avec le ministère en question et trouve un accord pour que nous puissions en discuter au mois de mars ? Ça fait 10 ans qu'on en parle et ça fait au moins 6 ans que les arbitres nous en parlent.

Pourriez-vous nous confirmer que cela sera possible au mois de mars et êtes-vous d'accord pour aller négocier une augmentation ?

Michel Collard (trésorier général) : les défraiements d'arbitre n'ont rien à voir avec le budget

Fabrice Appels (Hainaut) : pas d'impact direct

Michel Collard (trésorier général) : cela à voir avec le budget des clubs. Il y a une différence entre l'augmentation des frais d'arbitres l'augmentation des frais de représentation.

Fabrice Appels (Hainaut) : il serait plus sain de faire une augmentation pour l'ensemble. Les instances peuvent aussi travailler différemment et ne pas organiser leurs réunions à dix endroits différents

Claire Porphyre (conseil d'administration) : je pense aux clubs parce que les frais d'arbitrage ne sont pas évitables

Fabrice Appels (Hainaut) : on entend bien mais ce sont les arbitres qui demandent l'augmentation pour attirer plus d'arbitres. Les clubs eux-mêmes demandent l'augmentation pour les arbitres. Est-il possible d'aller voir le ministère ?

Gérard Trausch (Namur) : et qu'en pense la BVL ?

Toni Di Bartolomeo (Liège) : je suis assez étonné de ces propos parce que tous les clubs nous ont demandé de dépenser moins et ici, on nous demanderait d'augmenter les frais de déplacements. Or, si on considère ce que nous avons entendu ces 5 derniers jours, je ne comprends pas

Fabrice Appels (Hainaut) : nous nous faisons le rapporteur des clubs

Patrick Flament (conseil d'administration) : au sein de la famille basketball, c'est embêtant d'avoir plusieurs vitesses. Pour tout ce qui concerne la Basket Pro League, ils sont payés à 30 centimes du kilomètre. Les gens lisent cela aussi et se posent des questions

Fabrice Appels (Hainaut) : ca défend notre proposition

Jean-Pierre Delchef (président) : pour rebondir sur la dernière intervention de Patrick, je rappelle que la Basket Pro League a une autonomie garantie par convention et ils font ce qu'ils veulent. C'est une source de comparaison mais pas d'obligation. L'intervention aurait dû être faite lors du point précédent, pas au budget. Lorsque nous avons été présents à l'assemblée des arbitres, nous nous sommes engagés à envisager une augmentation en tenant compte de deux pistes :

1. Celle du travail associatif, qui permet d'envisager un montant forfaitaire annuel, déplacements compris (6130 euros). Avec tout de suite un problème pour nos arbitres, c'est qu'un nombre important d'arbitres sont exclus de cette application : étudiants + ceux qui travaillent mi-temps + ceux en incapacité de travail. A la réflexion, cette solution va devoir être abandonnée.
2. Reste la possibilité de revoir cela avec le SPF finances. La démarche doit être commune (AWBB-BVL) puisque l'accord signé il y a 10 ans lie les deux fédérations. Nous devons être attentifs à ce que nous allons demander. De bonne source, une augmentation à 0,30 € pourrait se concevoir. Mais il est clair que c'est subordonné à l'accord du FISC mais le SPF Finances n'a pas trop apprécié l'initiative de la Ministre des Affaires sociales. Et qu'on nous dise que l'accord acquis il y a 10 ans, c'est notre problème, je ne suis pas d'accord. Il n'appartient pas au CDA de prendre seul cette responsabilité-là. Chaque membre du conseil d'administration de Prombas devrait peser le pour et contre, on verra cela à la prochaine réunion.

Conclusion : on ne va pas s'engager aujourd'hui. Une fois que nous aurons une réponse globale du conseil d'administration de Prombas, on reviendra vers vous en vous demandant un mandat express. Ça veut dire que l'assemblée générale de l'AWBB mandatera le conseil d'administration pour aller discuter mais ça peut passer ou casser

Dernier point : augmenter les indemnités d'arbitre ou frais déplacement des membres fédéraux de manière distincte ? Je ne peux pas argumenter aujourd'hui mais nous reviendrons avant mars avec une demande de mandat

Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon) : je ne comprends pas comment les professionnels peuvent avoir 30 centimes et les amateurs 25 ?

Jean-Pierre Delchef (président) : ils ne sont pas visés par l'accord que nous avons eu il y a dix ans. Notre accord avec le FISC s'arrête à la D2. La meilleure preuve, c'est que la convention est signée entre l'AWBB, la BVL et le SPF Finances. La Pro Basket League n'est pas signataire.

Plus de questions, votes sur le projet de budget

VOTES	6	8	9	2	4	29
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	6	8	7	2	4	27
<i>Contre</i>	0	0	2	0	0	2
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Majorité simple ></i>			<i>Résultat</i>			OUI

6. Approbation des interprétations données par la Commission Législative

Néant

7. Admission, démission, radiation de clubs et de membres

Néant

8. Interpellation et motion de confiance

Néant

9. Approbation des conventions et nominations faites par le conseil d'administration

9.1. Nominations des membres des organes judiciaires de Prombas puis de Basket Belgium

Jean-Pierre Delchef (président) : nous avons plus de candidats que la BVL mais nous nous sommes accordés afin de garder une équité en la matière. 3 candidats et 2 suppléants

Pas de questions

VOTES	6	8	9	2	4	29
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
<i>Pour</i>	6	8	9	2	4	29
<i>Contre</i>	0	0	2	0	0	0
<i>Abs.</i>	0	0	0	0	0	0
<i>Majorité simple ></i>					Résultat	OUI

Sont nommés membres des organes judiciaires :

BUCHET Alain
LOZE Emile
LANGE Bernard

Suppléants :
COURCELLES Philippe
BUFFE Jacques

Jean-Pierre Delchef (président) : pour répondre à une question non posée, il y a des dossiers pendants au niveau national. Le coordinateur juridique ayant démissionné, la BVL a trouvé un remplaçant, Geert Hulpia, on l'a rencontré. Il s'est engagé à résorber l'arriéré Prombas dans le courant de la première semaine de décembre.

10. Mise à jour des Statuts de l'ASBL et du ROI par urgence

10.1. Proposition de modifications des statuts de l'ASBL

Néant

10.2. Proposition de modification du ROI

Néant

11. Vœux constructifs des groupements parlementaires pour la promotion de la gestion de l'AWBB (PA 47)

Jean-Pierre Delchef (président) : nous n'avons rien reçu mais rien n'interdit de les formuler en séance.

Jean-Louis Degreef (Bruxelles Brabant Wallon) : nous souhaiterions que l'AWBB travaille sur la dématérialisation des documents à présenter avant les matches de compétition

Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon) : le budget mentionne 16.000 € pour les imprimés.

Jean-Louis Degreef (Bruxelles Brabant Wallon) : nous souhaitons que l'AWBB réfléchisse sur la dématérialisation de ces documents et sur un autre système pour rendre les choses plus faciles tant au niveau des clubs qu'au niveau des arbitres.

Patrick Flament (conseil d'administration) : ça ne va pas se faire du jour au lendemain mais la possibilité existe. Ce sera expliqué cet après-midi. Mais il y aura des modifications à faire au niveau des statuts.

Jean-Pierre Delchef (président) : le poste de 16.000 euros concerne les cartes des membres. Et certains sponsors exigent leur logo sur les cartes de membres

Jean-Pierre Delchef (président) : nous allons modifier quelque peu l'ordre du jour et compte tenu que nous ne pouvons demander à des personnes extérieures de modifier leur heure de passage, nous allons maintenant parler des actualités de l'AWBB et nous reprendrons ensuite l'ordre du jour normal et nous accueilleront nos visiteurs à partir de 13h30

12. AWBB 2017-2020

Jean-Pierre Delchef (président) :

12.1. Rapport du volet 2018 du plan-programme 2017-2020

Jean-Pierre Delchef (président) : la première intervention sera celle de Raphaël Obsomer, qui vous présentera les résultats du volet 2018 du Plan Programme 17-20 et les projets 2019. Nous travaillons désormais par olympiade et le projet présenté à l'ADEPS fin 2016 fait l'objet d'un rapport annuel et d'adaptation pour les années ultérieures. Ce qui nous permet aujourd'hui de vous faire part de tous les projets de haut niveau. On ne savait pas le faire avant puisque l'assemblée générale a lieu en novembre. L'ADEPS nous oblige à rentrer le projet pour le 31/10, il a été validé par le conseil d'administration mais nous vous en faisons la présentation aujourd'hui.

12.2. Présentation du volet 2019 du plan-programme 2017-2020

Raphaël Obsomer (directeur technique) : je vais essayer d'être bref dans la partie rappel. Je vous avais présenté il y a deux ans le plan programme pour 4 ans.

Il était demandé par l'ADEPS de travailler sur 4 ans, voire 8 ans. Mais tout change très vite aujourd'hui et l'ADEPS a dû s'adapter.

Toutes les fédérations doivent travailler sur les mêmes critères, ce qui implique quelques petits changements au niveau de notre plan programme.

En basket aussi, il y a quelques changements, c'est le 3x3. On pensait le mettre en place progressivement parce qu'il était prévu qu'il devienne sport olympique en 2024 mais il le sera déjà en 2020 donc on a dû s'adapter.

Je vous avais présenté un projet sur 30 ans avec 3 tranches de 10 ans, en découpage structurel. A cela s'ajoute le découpage sportif par périodes de 4 ans. On est dans la 4eme olympiade depuis la création de la Direction Technique.

L'ADEPS nous impose de travailler selon 3 axes : détection et promotion, formation, sport de haut niveau.

La détection et la promotion ne sont pas reprises dans le Plan Programme mais c'est un travail obligatoire. Chaque axe est subdivisé en 4 secteurs d'intervention : Projet masculin, féminin, formation et travail avec les clubs.

Chaque secteur comporte un ou plusieurs projets opérationnels qui sont mis en œuvre pendant l'olympiade.

Axe 3 : sport de haut niveau – résultat des équipes nationales

Equipe	Discipline	Compétition	compétition	niveau	Résultat	nombre total joueur	Nombre total staff
Cats	5x5	CM	Monde	D1	4	12	11
Cats	5x5	Qualif CE	Europe	D1	2	15	11
Cats	3x3	Qualif CE	Europe	D1	5	4	2
Cats	3x3	CE	Europe	D1	7	4	3
Lions	5x5	Qualif CE	Europe	D2	en cours	14	8
Lions	5x5	CM	Monde	D1	Éliminés	12	10
Lions	3x3	Qualif CE	Europe	D1	4	4	3
Lions	3x3	CE	Europe	D1	9	4	3
U16 Men	5x5	CE	Europe	D2	9	12	4
U16 Women	5x5	CE	Europe	D1	13	12	4
U18 Men	5x5	CE	Europe	D2	3	12	4
U18 Men	3x3	Qualif CE	Europe	D1	8	4	1
U18 Men	3x3	YOG	Monde	D1	2	4	1
U18 Women	5x5	CE	Europe	D1	5	12	4
U18 Women	3x3	Qualif CE	Europe	D1	2	4	2
U18 Women	3x3	CE	Europe	D1	1	4	3
U20 Men	5x5	CE	Europe	D2	8	12	5
U20 Women	5x5	CE	Europe	D1	8	12	4
TOTAUX						157	83

Axe 2 – Centre de formation

Travail important sur les critères et les modalités de détection (avec d'autres fédérations, l'ADEPS et les universités).

Post formation 18-23 ans : pour ceux qui quittent le centre à 18 ans, le basket ne s'arrête pas là. Et il faut éviter aux jeunes de s'engager avec des managers peu scrupuleux. Le pôle 18-23 ans est prévu mais pour les clubs qui voudraient continuer la formation et leur progression. Ceci constitue un projet phare pour la seconde partie de l'Olympiade.

Formation des cadres :

La formation des entraîneurs et la formation continuée évoluent positivement selon le calendrier proposé en 2016.

Des formation d'expertise seront accessibles dès 2019.

Nous devons revoir tous les cahiers des charges pour être aux normes de l'ADEPS et au niveau européen.

Pour le niveau MSi, certains cours généraux seront intégrés dans les formations basket de manière à alléger la charge du candidat.

Les examens ont lieu en décembre donc les chiffres ne sont pas définitifs. Tous les chiffres d'inscription en augmentation sauf ANI jeunes mais contré par ANI adultes.

Au niveau de la formation des cadres, avec le foot, nous sommes les deux fédérations pilotes.

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	
animateur									
N1									
N2	26								
N3		15							
Ani Jeunes	32	90	37	28	50	40			ANI MINI
Ani Adultes	18	36	29	14	9	8			ANI MAXI
Ini Jeunes	42	46	40	38	93	59			MSI Mini
Ini Adultes	83	85	98	116	139	122			MSI Maxi
Edu Jeunes		6	4						
Edu Adultes		39	21	40	39	40			MSEd
Ent Jeunes			1						
Ent Adultes			1	6	5	2			MSTr
TOTAL	201	317	231	242	335	271			
	991				606				
FC MINI						184			FC Mini
FC MAXI						987			FC Maxi
TOTAL						1171			

Multi Axes :

Optimisation : préparateur physique, nutrico-sportif, ce qu'on ne voit pas spécialement mais indispensable dans le sport de haut niveau. Suivi par l'ADEPS qui a mis à notre disposition un cabinet médical.

Marketing et informatique : savoir où la DT se situe dans notre travail, notre recrutement, nos résultats par rapport aux autres fédérations notamment

Jacques Lecrivain (Hainaut) : quid de l'avenir de nos jeunes qui sortent de notre centre de formation ? Certains ont la chance d'atterrir dans des clubs qui ont l'ambition d'évoluer mais ce n'est pas toujours le cas. Une formation ultérieure à 18 ans serait souhaitable. Pourrait-on envisager d'orienter les talents vers des clubs désireux de les continuer à les former ?

Raphaël Obsomer (directeur technique) : il y a deux axes de travail : les garçons ont beaucoup moins de propositions à 18 ans. Les filles préfèrent en majorité continuer leurs études. On ne peut pas non plus forcer les jeunes à quoi que ce soit, c'est à eux à choisir ce qu'ils veulent.

Jacques Lecrivain (Hainaut) : oui mais on peut les orienter.

Raphaël Obsomer (directeur technique) : entre 14 et 23 ans, on peut les aider

Jacques Lecrivain (Hainaut) : après 23 ?

Raphaël Obsomer (directeur technique) : on y travaille

Plus de question

Jean-Pierre Delchef (président) : je voudrais remercier Raphaël Obsomer pour la présentation, qui vous a permis de mieux comprendre le travail de la Direction Technique. On a largement dépassé les ambitions de départ de la DT. Nous sommes entourés d'experts. Le basket de haut niveau a permis à l'AWBB d'acquérir une place non négligeable, d'évoluer au niveau des entraîneurs de D1. Faites le lien. Les subsides sont garantis pour 2019 et en ce qui concerne d'autres projets qui devraient initier une nouvelle dynamique. La ligue est ouverte à la discussion que nous pourrions entamer après la création de la nouvelle fédération nationale.

12.3. Présentation du projet informatique 2018-2020

Jean-Pierre Delchef (président) : quoi qu'en disent certains, on ne pouvait pas tout prévoir en une seule matinée. Nous vous avons promis lors de l'assemblée de juin que la première partie du projet serait présentée en novembre. Je suis déçu de constater que le rapport de la réunion que nous avons eu à Liège le 5 novembre 2018 avec les parlementaires, mentionne un échange positif et constructif, contrairement au PV suivant, qui dit tout le contraire.

Avant de passer la parole à Bruno et Simon qui vous feront part de ce qui a été fait et de ce qui est prévu dans les prochaines années, Patrick va resituer le cadre du projet

Patrick Flament (conseil d'administration) : Beaucoup se posent la question de savoir comment et pourquoi nous changeons de partenaire informatique. L'AWBB est trop petite et pas assez importante pour le fournisseur actuel. Chaque fois qu'on posait une question, une facture suivait. Depuis la signature du contrat, beaucoup de personnes du côté de REAL sont parties et les interlocuteurs ont changé. D'où une explosion des coûts. Exemple : système comptable ODOO. Nous avons reçu la société ODOO (éditrice du logiciel) qui nous a fait la présentation de la version 11 alors que l'on travaillait toujours avec la version 8. REAL ne nous avait jamais parlé de l'évolution du système.

Dans la convention avec be+SPORTS, la version 11 est prévue pour la gestion de la partie comptable. Au départ, nous avons pris contact avec Alley Oop pour notre site internet parce que ce dernier à l'époque n'était pas des plus agréables. Alley Oop est déjà fournisseur avec MyAwbb. Ils ont aussi un contrat avec Basket Belgium, ainsi que les provinces de Luxembourg et de Bruxelles Brabant Wallon, en plus de BasketClubs (la plateforme web pour les clubs de basket). Ils connaissaient déjà le basket et beaucoup de monde les connaissaient aussi. Alley Oop a grandi et est devenu be+SPORTS. Les deux responsables sont Simon Arickx et Bruno Patris.

Les contacts sont très bons avec ces personnes. Nous n'avons pas de département informatique à l'AWBB donc nous sommes obligés de travailler avec l'extérieur.

La convention comprend la maintenance, la gestion administrative et sportive (ave lien), vers le système comptable, un site internet public (vous connaissez déjà ce site, beaucoup plus convivial qu'avant). My Awbb et une application mobile. Le plan d'action a été validé par le CDA. Je vais laisser la parole à ces deux spécialistes.

Bruno Patris (be+SPORTS) : merci Patrick pour la présentation. Je voudrais juste insister sur une petite chose, nous sommes des spécialistes sur les solutions informatiques pour le sport. Nous proposons des solutions spécifiques pour les fédérations, les centres sportifs, les clubs et les athlètes. Pour remettre le contexte, notre société a décidé de passer en 2017 au cap supérieur et on s'est donné les moyens de mettre en place ce qu'on avait toujours voulu faire. C'est comme cela que Alley Oop est devenu be+SPORTS.

Je reconnais ici certains responsables de clubs ici qui utilisent Basketclubs, notre solution continue de grandir.

Le projet est né de notre volonté de proposer des solutions efficaces. Le panorama informatique de l'AWBB ~~était~~ est assez complexe, donc difficile d'utilisation et cher. Et les solutions que l'on proposait permettait de résoudre pas mal de problèmes. Actuellement, il y a 9 bases de données ~~informations~~ séparées, et des informations répétées, dédoublées parfois pas cohérentes. C'est une opportunité pour simplifier et améliorer la qualité des données, l'accès à l'information, etc.

L'idée principale est de simplifier ce panorama informatique et permettre à chaque acteur d'accéder facilement à l'information. Dans un monde idéal, il faudrait arriver à une base de données unique et limiter si possible les accès à ces informations en fonction des profils des utilisateurs. Nous n'avons ~~On n'a pas~~ pour but de dire aux provinces de changer leur site internet mais la philosophie est de dire que ~~tout~~ toutes les données soit centralisées. Comment y arriver ? Avec be+LEAGUES, solution intégrée qui répond à tous les besoins d'une fédération sportive : terrains, procédures administratives, gestion des diplômes et licences, gestion des compétitions, gestion des résultats et classements (et petit à petit introduire la feuille de match électronique), solutions pour les arbitres, exportation vers le logiciel comptable. ~~On~~ Nous n'avons pas la prétention d'utiliser be+LEAGUES pour la comptabilité parce que les logiciels comptables sont très bien réalisés et centrés sur la loi et donc mis à jour régulièrement.

La solution prévue pour que chaque profil au sein de la fédération puissent y trouver une solution (ex : intégration des résultats par les clubs, réponse des arbitres aux convocations). ~~Solution multi-profil et~~ La solution est également multi-league (elle peut héberger plusieurs organisations qui organisent chacune leurs compétition de manière indépendant). La plateforme est donc prévue pour que chacun y trouve sa place. Une application mobile sera mise en place dans le cadre de notre collaboration avec l'AWBB.

Avantages : Centraliser les données, gérer les données ensemble, de manière collaborative, éliminer les différences entre les bases de données.

Toni Di Bartolomeo (Liège) : je ne vois pas de quelle base de données centralisée vous parlez ?

Bruno Patris (be+SPORTS) : je peux vous donner des exemples de noms de clubs différents entre les sites des CP et le site AWBB

Question RGPD aussi : Donner accès à chaque membre l'accès afin de vérifier et éventuellement modifier ses données. Permettre de partager l'info sans échanger de fichier (par exemple, le cas des arbitres amenés à siffler dans des compétitions différentes : toute l'information serait centralisée, fini l'envoi de fichiers Excel).

Autre avantage : pour un club engagé en Prombas, régionale et provinciale, fini de devoir consulter trois sites différents

Plan d'action : 2018 à 2020. Pour cette année le gros objectif est de remplacer le système actuel. Pour la compta, passer de la version 8 à la version 11 de ODOO. Des travaux sont également en cours au niveau du site AWBB : une gestion des événements accompagnée d'une plateforme de paiement. Il est aussi question de la boutique en ligne (commencement des développements prochainement). L'échange d'informations sur le site ~~doit~~ va aussi encore être rendue plus fluide.

Année prochaine (2019) : désignations des arbitres, courant-2019 : application mobile et passage des provinces de Bruxelles Brabant-Wallon et du Luxembourg dans le système. Les autres provinces sont évidemment les bienvenues. Nous profiterons de la mise en place de cette plateforme pour y intégrer MyAwbb. Enfin, nous commencerons à introduire la feuille de match électronique (de manière phasée et sélective), bien évidemment directement connectée au système.

Gestion administrative et compétitions : nous sommes ~~en~~ occupés avec la migration de données. Nous sommes déjà prêts avec les données des membres, clubs et terrains.

Nous travaillons aussi pour l'instant à l'accès des clubs. Chaque fédération a ses spécificités.

Pour la partie compta, on est presque au bout de la migration entre les deux versions de ODOO.

Au niveau du site AWBB (gestion des événements avec plateforme de paiements), on est prêts. Les tests de la plateforme sont en cours.

Jacques Lecrivain (Hainaut) : les développements, vous comptez les finaliser quand ?

Bruno Patris (be+SPORTS) : pour la fin de l'année en ce qui concerne les activités liées au remplacement du système actuel. Pour les années suivantes, selon le plan présenté.

Présentation du système. Connexion sécurisée pour tous et fonctions selon le type de personne qui se connecte. La philosophie du système est que lorsqu'un utilisateur voit une information, il obtient la liste des actions possibles (sans , devoir chercher) en fonction de son profil et de ses droits.

Toni Di Bartolomeo (Liège) : je reviens à la base de données centralisée. Celle qui intéresse les clubs, c'est celle de l'AWBB. Ce qui intéresse les clubs, c'est de pouvoir exporter toutes les données des membres de son club. Est-ce que ce nouveau système prévoit cette possibilité d'exporter. A la base, ce sont les clubs qui encodent toutes les informations

Simon Arickx (Be+ SPORTS) : pourquoi devoir les exporter ?

Toni Di Bartolomeo (Liège) : quand on a 150 membres le club voudrait bien pouvoir récupérer la base de données de ses membres pour le travail interne du club

Bruno Patris (Be+ SPORTS) : de quelles données avez-vous besoin ?

Toni Di Bartolomeo (Liège) : tout ce qu'on a encodé

Bruno Patris (Be+ SPORTS) : c'est prévu et vous choisissez ce que vous voulez exporter

Simon Arickx (Be+ SPORTS) : il y aura aussi les webservices et utilisables par chaque province sur son site

Toni Di Bartolomeo (Liège) : les webservices sont plus à disposition d'un informaticien, pas d'un secrétaire de club qui n'est pas forcément à l'aise avec l'informatique

Jacques Lecrivain (Hainaut) : respectez-vous le RGPD ?

Bruno Patris (be+SPORTS) : Oui. Les informations que vous voyez ici ne seront disponibles qu'après connexion sécurisée et adaptées en fonction du profil et des droits d'accès. A terme, chaque membre pourra se connecter et, éventuellement, modifier un certain nombre de ses données personnelles.

Jacques Lecrivain (Hainaut) : je crois que vous flirtez avec la légalité

Bruno Patris (Be+ SPORTS) : dans quel sens ?

Toni Di Bartolomeo (Liège) : vous parlez des compétitions ? Cela concerne uniquement la régionale ?

Bruno Patris (Be + SPORTS) : non. Tout est prévu. On collabore déjà avec le Luxembourg et Bruxelles Brabant-Wallon et les autres provinces sont les bienvenues.

Simon Arickx (Be+ SPORTS) : quand on dit que le système est « multi-ligues », c'est de ça qu'on parle.

Toni Di Bartolomeo (Liège) : serait-il possible dans les futures évolutions de pouvoir très rapidement d'envoyer des sms aux joueurs coaches disant par exemple que la salle n'est pas dispo ?

Simon Arickx (be+SPORTS) : pas via le système mais via l'application. Vous aurez une notification via l'application sur votre smartphone (comme sur Facebook). Si vous n'avez pas d'application, un système de messagerie interne sera également disponible après connexion via le système.

Toni Di Bartolomeo (Liège) : oui mais si on n'a pas l'application, il n'y donc pas de moyen de savoir ?

Bruno Patris (be+SPORTS) : le sms, techniquement, c'est tout à fait faisable mais de moins en moins utilisé, et cela engendre des coûts supplémentaires.

Yves Van Wallendael (Bruxelles Brabant Wallon) : il n'est pas possible actuellement d'exporter les calendriers sur le site, est ce que ce sera le cas dans le futur ?

Bruno Patris (Be+ SPORTS) : oui, en mode connecté

Yves Van Wallendael (Bruxelles Brabant Wallon) : les adresses de salles aussi ?

Bruno Patris (Be+ SPORTS) : oui

Toni Di Bartolomeo (Liège) : je fais partie des utilisateurs de Basketclubs. Résultats avec la presse. Cela sera-t-il prévu dans le nouveau système aussi ?

Bruno Patris (be+SPORTS) : Pour l'instant BasketClubs reçoit ses informations du fournisseur de la presse en résultats sportifs, mais l'idée est effectivement plus tard d'aller chercher l'information à la source (et de l'afficher donc plus rapidement sur les sites BasketClubs).

Toni Di Bartolomeo (Liège) : question infrastructures, êtes-vous hébergés dans un data center ou s'agit-il d'un hébergement propre ?

Bruno Patris (Be+ SPORTS) : Il s'agit du serveur Infomaniak, au top, un des plus fiables. Le taux contractuel de disponibilité est de 99,9 %. Infrastructure louée à la société, l'AWBB est propriétaire et nous sommes gestionnaires.

Plus de questions.

Jean-Pierre Delchef (président) : remercions Bruno et Simon pour leur exposé. La promesse qui avait été faite au mois de juin est tenue. Grace à la disponibilité de Bruno et Simon. Merci à Be+ SPORTS

12.4 Présentation des résultats de l'exercice de gouvernance réalisé par le CDA

Jean-Pierre Delchef (président) : nous n'allons pas présenter les résultats aujourd'hui. Le questionnaire a été élaboré en collaboration avec le COIB. Les objectifs étaient de déterminer comment les parlementaires et le conseil d'administration voient les choses et certainement pas vous mettre mal à l'aise. La volonté c'était de pouvoir avancer de manière dynamique. Vous avez été 21 sur 41 à y participer.

Ce qui veut dire qu'on ne peut certainement pas vous opposer entre groupements parlementaires. On est à 80% sur la même longueur d'ondes et si on avait le temps, on aurait pu examiner un peu les résultats. On a repris les votes globalement des parlementaires afin de les comparer avec le conseil d'administration Et l'ambition était de pouvoir discuter de nos antonymies sans jugement aucun. Et pouvoir avancer, échanger nos points de vue

Gérard Trausch (Namur) : il était difficile de répondre à certaines questions en tant que parlementaire

Jean-Pierre Delchef (président) : nous comprenons mais si vous ne connaissez pas certaines réponses, nous pouvons expliquer ce qu'il en est. Quand les réponses sont totalement différentes, il nous faut déterminer sur quelle base globale.

Mais nous n'avons pas le temps aujourd'hui.

Nous discuterons lors de la prochaine réunion de la commission législative de la manière de poursuivre la réflexion.

13. BASKETBALL BELGIUM

13.1. Présentation de la Constitution de BASKETBALL BELGIUM

Jean-Pierre Delchef (président) : En ce qui concerne Basketball Belgium, on ne va pas refaire l'historique, je vais simplement vous faire part des différentes étapes depuis juin.

Le 23/06, nous avons assemblée générale, je vous ai annoncé que nous étions attendus le 26 juin à Genève, à la FIBA. Ils ne comprennent pas la structure du basket belge. Nous avons retravaillé les statuts et le 3 juillet nous avons eu une nouvelle réunion entre AWBB et BVL pour réécrire certaines dispositions des statuts.

Le 7 juillet, une nouvelle version était envoyée à la FIBA. Suite à de nouvelles remarques, les statuts remaniés ont été renvoyés le 13/7/18 à la FIBA, pour lesquels l'avis favorable a été reçu le 17 septembre.

Nouvelle réunion avec la BVL le 3/11. Invitation des présidents des groupements parlementaires, afin de vous permettre de suivre l'évolution du dossier.

Nous nous sommes accordés sur la structure de Basketball Belgium, sur la dernière version des statuts. On devait rencontrer le 3ème fondateur, la League Pro. Le 9 novembre, a eu lieu l'envoi d'une nouvelle version. Je viens de recevoir un mail de Koen Umans, qui m'annonce qu'il y a encore quelques détails de modifiés, mais qui ne changent rien au fond.

La volonté de Basketball Belgium, sollicitée par la FIBA, c'est de créer une fédération nationale avec des compétences expresses, pas une simple boîte aux lettres. La gestion des équipes nationales, les licences des joueurs étrangers et les compétitions nationales seront gérées par Basketball Belgium.

Ils ont demandé la garantie que Basketball Belgium soit le seul interlocuteur de la FIBA. Exemple : Mr Jean-François Davreux veut lancer un tournoi international, ce sera à Basketball Belgium de valider la demande et de l'adresser à la FIBA.

L'assemblée générale est composée de 3 membres : AWBB – BVL et la Pro League. Le conseil d'administration sera composé de 3 membres de chaque entité.

Vous avez reçu en l'état les statuts tels que prêts en date du 09/11. Il n'y a pas de péril en la demeure, davantage de modifications de texte, rien sur le fond.

13.2. Présentation des statuts de BASKETBALL BELGIUM

Fabien Muylaert (Bruxelles Brabant Wallon) : j'ai une question concernant la discipline sur le dopage.

Dans les statuts, il est noté que « la compétence disciplinaire en matière d'antidopage sera déléguée par l'asbl BASKETBALL BELGIUM à l'autorité communautaire compétente en Flandre, en Wallonie et à Bruxelles » ce qui voudrait dire qu'un joueur francophone qui va jouer en Flandre pourrait être contrôlé et le cas échéant sanctionné ?

Jean-Pierre Delchef (président) : non, il sera contrôlé selon l'endroit où il joue. L'instance fédérale est le CIDD, ce qui veut dire que ni Basketball Belgium ni l'AWBB n'interviennent.

Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon) : ça veut dire que si tu es suspendu en AWBB, tu peux aller jouer en BVL ?

Michel Collard (trésorier général) : non, le joueur est suspendu partout, même en France. C'est au niveau international

Gérard Trausch (Namur) : l'asbl est composé de trois membres. On n'exclut pas un 4eme ou 5eme membre ?

Jean-Pierre Delchef (président) : légalement, on ne peut pas exclure des membres supplémentaires.

Gérard Trausch (Namur) : 2eme question : on reconnait qu'il y a 10 voix pour l'AWBB, 10 voix pour la BVL et une voix pour Pro Basket League ?

Jean-Pierre Delchef (président) : ce sera un accessoire au principal. Sachant que l'admission de ce nouveau membre devra se faire à l'unanimité. On a décidé de ne pas le prévoir

Gérard Trausch (Namur) : article 11.3 : « président ou son représentant ». Vous le maintenez ?

Jean-Pierre Delchef (président) : oui, c'est certain.

Plus de questions.

Jean-Pierre Delchef (président) : vous n'avez peut-être plus de questions actuellement mais rien n'interdit à l'assemblée générale de mars de revenir sur les textes.

Dès qu'on a les deux textes, vous aurez la possibilité de comparer les versions NL et FR nous devons les envoyer lundi impérativement.

Votes :

VOTES	6	8	9	2	4	29
PROV	BBW	HAI	LGE	LUX	NAM	TOTAL
Pour	6	8	7	2	4	27
Contre	0	0	2	0	0	2
Abs.	0	0	0	0	0	0
Majorité simple >				Résultat		OUI

13.3. Désignation des représentants à l'AG de BASKETBALL BELGIUM

Jean-Pierre Delchef (président) : nous avons enregistré la candidature de Fabrice Appels comme membre de l'assemblée générale.

Je voudrais clôturer cette matinée en reprenant le point 13.3, relatif à la représentation de l'AWBB à l'assemblée générale de Basketball Belgium. Après discussion avec les présidents des départements, on s'est accordé pour avoir un représentant non membre du CdA. Jusqu'à présent, nous n'avons reçu qu'une seule candidature, celle de Fabrice Appels. Il est cependant légitime de demander s'il y a d'autres membres qui désirent siéger à l'assemblée de la Basketball Belgium ? La désignation est valable pour une saison. Les mandats ne sont pas nominatifs

Pas d'autres candidats.

Composition de bureau de dépouillement : J.L. Degreef (BBW), P. Aigret (NAM), A Dupont (HT) , T. Di Bartolomeo (LGE)

Résultats : Mr Appels est élu avec 21 voix pour (8 contre)

13.4. Présentation des candidats au conseil d'administration de BASKETBALL BELGIUM

Jean-Pierre Delchef (président) : après discussion, le conseil d'administration a marqué son accord pour ouvrir un poste d'administrateur à un non membre du conseil d'administration. Le conseil d'administration est composé de l'AWBB et de la BVL, chacune par 3 représentants. Les groupements parlementaires ont demandé à un non membre du conseil d'administration d'avoir un représentant au sein du conseil d'administration de Basketball Belgium. Il fallait déterminer le profil d'un candidat, compte tenu des spécificités de chaque organe.

Il nous a semblé logique que le non membre du conseil d'administration ne soit pas membre de l'assemblée générale de l'AWBB. La position du conseil d'administration est de dire que tout membre candidat au conseil d'administration de Basketball Belgium mais pas membre de l'assemblée générale de l'AWBB. Cette personne peut travailler comme parlementaire au sein de sa province mais ne pas siéger à l'assemblée générale de l'AWBB. Nous avons reçu la candidature de Pascal Henry (Namur).

Gérard Trausch (Namur) : je me permets de vous faire remarquer que Pascal n'est pas membre effectif. Il y a une différence.

Jean-Pierre Delchef (président) : soyons de bon compte. Si on s'accorde pour dire qu'un membre effectif ne peut être membre du conseil d'administration, ne doit-on pas avoir la même démarche vers un membre suppléant ? Et là, ça pose problème

Gérard Trausch (Namur) : je vous entends mais ce n'était pas expliqué dans le document reçu

Jean-Pierre Delchef (président) : vous avez la réponse du conseil d'administration. Si on interdit à un membre effectif de l'assemblée générale d'être candidat, la démarche est la même pour un suppléant. Parce que le suppléant peut prendre la place d'un effectif.

Yves Van Wallendael (Bruxelles Brabant Wallon) : pourquoi un membre effectif ne peut pas être membre de l'assemblée générale de Basketball Belgium ? Je ne vois pas où se situe le conflit d'intérêt ? Il

répond de son action devant son assemblée générale mais l'assemblée de Basketball Belgium et celle de l'AWBB n'ont pas de lien. Les administrateurs du conseil d'administration de l'AWBB représentent un plus grand conflit d'intérêt qu'un membre effectif de l'assemblée de l'AWBB.

Jean-Pierre Delchef (président) : lorsqu'on a créé Prombas, contraints et forcés, des membres du conseil d'administration ont été désignés pour aller siéger dans cette nouvelle fondation, avec obligation de faire part de leur action à l'assemblée générale de l'AWBB. À chaque fois, ils ont fait rapport de la compétition et de l'arbitrage.

2. Imaginons que le conseil d'administration de Basketball Belgium demande un budget extraordinaire et les 6 membres du conseil d'administration disent oui, ce sera présenté au CDA de l'AWBB ensuite à l'assemblée de l'AWBB au sein de laquelle ce même membre devra peut-être se positionner de façon contraire, conformément à l'avis de sa province.

Yves Van Wallendael (Bruxelles Brabant Wallon) : je suis d'accord mais les membres du conseil d'administration sont également dans cette position

Jean-Pierre Delchef (président) : le conseil d'administration de Basketball Belgium demande de l'argent pour fonctionner. Ce sera repris dans le budget de l'AWBB et si la province du membre concerné vote contre ? Que fait-on ?

Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon) : qu'entendez-vous par un membre non effectif ?

Jean-Pierre Delchef (président) : un membre qui ne siège pas à l'assemblée de l'AWBB

Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon) : et si vous ne trouvez personne ?

Jean-Pierre Delchef (président) : alors, je l'avoue, on a un problème. Il faudra le résoudre autrement

Claude Dujardin (Bruxelles Brabant Wallon) : vous serez 3 du conseil d'administration ?

Pascal Henry (Namur) : je comprends bien les difficultés. Mais il y a de multiples difficultés qui peuvent se présenter dans des mandats comme celui-ci. Si le parlementaire n'a rien à voir avec le budget mais qu'il est mandaté par le conseil d'administration.

Donc ça veut dire que le conseil d'administration peut continuer à exercer pleinement ses mandats. Mais il quand même important que le CDA soit mandaté pleinement par l'AWBB. La question de la dualité d'intérêt peut se poser à plusieurs niveaux.

Il y a des éléments neufs dont tu nous as fait part aujourd'hui mais je pense qu'il faudrait une discussion par rapport à ces nouveaux éléments. Cela aurait pu être mieux préparé par le CDA.

Mais si vous me demandez de démissionner maintenant de votre assemblée générale, je vous réponds que je ne sais pas, je dois en discuter avec mes collègues.

Jean-Pierre Delchef (président) : Si ça n'entre pas dans les compétences de l'assemblée, c'est d'office dans les compétences du conseil d'administration. Les désignations des membres aux assemblées générales, c'est prévu dans les compétences de l'assemblée. Ici, il n'y a rien.

Je propose au conseil d'administration de valider la désignation de Pascal, qu'on puisse en discuter et nous reviendrons sur ce point-là à l'assemblée de mars étant entendu que l'ambition du conseil d'administration

pour donner davantage de pouvoir à l'AWBB, c'est de préciser le mandat à Basketball Belgium. Parce que les membres du conseil d'administration de Basketball Belgium, c'est l'AWBB et non une personne.

Les 3 membres proposés pour le CDA de Basketball Belgium sont : Jean-Pierre Vanhaelen, Pascal Henry et Jean-Pierre Delchef.

14. Actualités de l'AWBB

14.1. Présentation du second tour des championnats régionaux de jeunes

Jean-Pierre Delchef (président) : je passe la parole à la présidente du département championnat

Carine Dupuis (conseil d'administration) : je vais vous présenter les suites de ce qui vous a été proposé en mars. L'organisation du second tour débute vendredi prochain. Nous sommes en pleine période de modification de calendrier. Le second tour a été présenté aux clubs la semaine passée et il y a une période de gratuité. Calqué sur le calendrier des seniors. Un peu plus facile que je pensais. Je n'ai pas dû faire trop de victimes, les clubs étaient assez contents même si au moment je vous parle, il y a déjà 600 modifications. Toutes les rencontres sont en allers retours. Je vais vous montrer les poules de cette année et ce que pourrait être le championnat l'année prochaine.

Beaucoup de clubs n'ont pas compris le système de montée et descente. Et ça commence à poser un certain nombre de problèmes. Notamment pour un club qui travaille avec une école de jeunes.

U21 de cette année, tous les clubs et les couleurs donnent les poules pour le second tour en U18, vous avez les U18 de cette année qui seront U21 de l'année prochaine puisqu'ils auront vieilli d'un an. Les clubs barrés sont ceux qui sont déjà représentés. Les derniers retournent en provinciale. La dernière colonne donne idée de ce que pourra être la série U21 l'année prochaine.

Mais tout ceci n'est pas certain parce que les clubs ne sont pas obligés de s'inscrire. Cela permettrait à quelques clubs de s'inscrire s'ils le souhaitent. U17 de cette année seront U18 de l'année prochaine. 20 équipes en U18 l'année prochaine. Collège saint louis perd d'office une équipe. Dans deux ans, on sera dans le bon rythme en U18

U17 seront les U16 de cette année. Deux derniers retournent en provinciale et Mons Hainaut perd une équipe.

Les U16 vont récupérer les U15 de cette année. U15 sont les U14 de cette année si tout le monde s'inscrit je pars du principe dans cette présentation que tout le monde s'inscrit. La aussi, on pourra travailler avec la réforme complète.

Même manière de fonctionner pour les filles. En U16, nous avons un petit souci puisqu'il n'y a pas de U15. Les U14 monteraient un an trop tôt en U16. On va discuter de tout cela avec la Direction Technique.

Vous avez une idée de ce que sont les poules de cette année et une idée de la projection de l'année prochaine. On pourra fixer le nombre de poules pour le 1^{er} tour et fixer le calendrier du second tour. Éviter les petites bêtises de cette année. On a une réunion du groupe de travail à la mi-janvier et on y fixera toutes les bases de l'année prochaine. En tout cas on tirera les expériences de cette année et on fera le maximum pour que tout soit fixé avant. Une concertation avec la Direction Technique est prévue, surtout au niveau des filles. Le retour des clubs est assez positif sauf une province où malheureusement, le retour est plus que négatif.

La réforme fonctionne, le règlement pourra être appliqué l'année prochaine. On sait que ce qu'on a mis en route est applicable. Nous avons déjà des clubs candidats pour organiser les tournois qualificatifs. La réforme évolue, les modifications au règlement sont inévitables. La volonté du groupe de travail est bien présente,

afin de continuer sur cette voie.

Fabrice Appels (Hainaut) : au point de vue communication, le ressenti au niveau de certaines provinces n'est pas positif. Le problème se situe au niveau communication pas au niveau structurel. Le message passé ici c'est que ce sont les parlementaires qui ont décidé les poules croisées. Mais non, c'est le conseil d'administration, en collaboration avec les provinces et non les parlementaires seuls.

Carine Dupuis (conseil d'administration) : ce que j'aime c'est qu'on travaille en groupe. Par contre, il y avait des avis unanimes en réunion mais cela n'a pas été respecté.

Appels Fabrice (Hainaut) : il faut l'écrire parce que les écrits restent

Jean-Pierre Delchef (président) : c'était dans la newsletter de la semaine dernière

Fabrice Appels (Hainaut) : il ne faut pas hésiter à vous mettre en avant parce que vous faites du bon travail

Pascal Henry (Namur) : je voudrais remercier Carine mais aussi le conseil d'administration qui a soutenu le groupe de travail. Deux choses pour lesquelles on doit être vigilant :

1. ne pas modifier le règlement en cours de saison. Intérêt de proposer à l'assemblée de mars des règles pour ne pas devoir les modifier après.
2. il faut absolument éviter des situations particulières pour certains clubs. Alors que les clubs étaient au courant. On a fait cette dérogation-là, on ne la refera pas. Mais les situations particulières, la trame de la réforme, la philosophie et la logique mettront certains clubs en difficulté. Mais il faut garder une vision générale et non particulière pour certains clubs. Nous devons rester vigilants là-dessus. Il y en a qui écrivent très vite que la réforme n'a pas atteint ses buts mais c'était trop tôt. La réelle évaluation sera faite mais les résultats ne seront pas visibles dans le premier tour de cette année-ci.

Fabrice Appels (Hainaut) : allez-vous avertir les clubs à propos de la montée ? Et au niveau des provinciaux vers la régionale, allez-vous avertir les clubs sur cette possibilité ?

Carine Dupuis (conseil d'administration) : je communique régulièrement avec les CP. Une lettre du secrétaire sera prévue pour cela spécifiquement. Envoyer un mail à tous les clubs n'est pas un souci. La communication est prévue et sera faite rapidement. Je reste disponible en cas de questions, n'hésitez pas

14.2. Présentation des 1/2 finales et finales des Coupes AWBB 2019

Bernard Scherpereel (conseil d'administration) : les demi-finales se dérouleront sur deux sites pour simplifier les choses. Et à chaque fois durant un weekend complet, samedi et dimanche. Au niveau des candidatures : 7 clubs avaient accepté le cahier des charges. Il a été proposé d'organiser ces 1/2 finales à Liège et à Luxembourg. Pour Liège, ce n'était pas trop compliqué, nous n'avions un seul candidat : Liège Panthers.

Pour le Luxembourg, nous avons 2 candidats : Libramont et Neufchâteau. Neufchâteau a été désigné pour la

1/2 finale. Les 1/2 finales se dérouleront les 25 et 26 janvier.

Les finales se dérouleront le weekend du 24 mars 2019. C'était au tour de la province de Bruxelles Brabant Wallon de l'organiser. 2 clubs étaient candidats : Brussels Basic Fit et Royal Castors Braine.

Après un vote à bulletin secret, c'est Braine qui organisera les finales de coupes. Vous serez bien sûr cordialement invités à partager le verre de l'amitié avec nous puisque j'ose espérer qu'elle existe encore.

Pas de question

14.3. Présentation de la compétition 3X3

Jean-Pierre Vanhaelen (conseil d'administration) : nouvelle discipline, c'est un département créé en 2016. Géré par moi-même, Raphaël Obsomer au niveau des BNT, Selim Ben Aissia comme responsable des événements et Hervé Forthomme comme responsable de l'arbitrage. Il y a une adresse mail spécifique : 3x3@awbb.be

Nous souhaitons institutionnaliser une pratique existante : le basket sur une place publique ou dans une cour d'école. On ne joue plus dans une structure de club mais avec des copains. On sort des pratiques habituelles. Il y a aussi une envie de répondre aux besoins actuels, il est difficile pour tout le monde de s'organiser par rapport aux heures de salles, etc. Le 3x3, on peut le pratiquer quand on veut. Il suffit de trouver 6 personnes et on fait un match de 3x3

Je vais vous montrer un petit film qui fait la promo.

Le 3X3, c'est quoi ? C'est du basket sur un demi terrain, un sport d'extérieur même si il se pratique de plus en plus à l'intérieur ou sur un terrain couvert parce qu'il pleut, il n'y a plus de jeu. Or, les matches sont souvent retransmis sur TV

C'est bien entendu basé sur le 5C5, il s'agit d'une discipline complètement basketball.

3 grandes dates dans l'histoire du 3X3 :

- avant 2010, cette discipline s'appelait streetball ou chacun jouait quand et où il voulait.
- En 2010, la FIBA s'y est intéressée et mets en place des compétitions internationales. De plus en plus de manifestations sont organisées par la FIBA
- 2017 : au grand dam de certains qui n'y croyaient pas, la FIBA « arrache » au CIO la participation du 3x3 au JO de 2020

C'est à partir de 2015 que l'AWBB a commencé à s'intéresser et à prendre part au 3X3

Les compétitions sont pros, continentales et nationales. Un système permet de déterminer au niveau national des têtes de série et un ranking. La FIBA a mis en place un système de tournoi.

Il est évident que le niveau d'importance des tournois implique une gradation. Les points sont calculés de façon individuelle, en fonction du nombre de victoires, de paniers marqués. Pour départager les compétitions et les joueurs. En plus de ces points, la FIBA fait un classement annexe par pays : adulte, U23 et U18. Il faut engranger le plus de points au niveau ranking pour décrocher une place au championnat du Monde ou aux Jeux Olympiques.

Au niveau mondial, les Lions sont 50ème et 28ème au niveau européen.

C'est un sport collectif mais le classement est individuel. Ce ne sont pas des équipes de clubs mais qui représentent des villes. Les joueurs ne doivent pas appartenir au même club. Tournois organisés soit par

fédérations soit par clubs mais souvent, au niveau international, ils le sont par des sociétés privées. Opportunités sportives pour nous : sport de haut niveau. Possibilité de résultats et qui dit résultat dit subsides. Ça permet aussi une autre formation pour les joueurs. Semblable au 5C5 mais avec ses spécificités. C'est aussi un sport loisirs ça veut dire qu'on peut attirer un nouveau public. Je pense aux étudiants qui n'ont pas toujours la possibilité de suivre tous les entraînements. Il s'agit aussi d'une nouvelle image pour les fédérations. Le basket investit de nouveaux lieux, abandonnés par le basket. Aussi autres dates de compétitions que pour le 5C5 et donc, on attire un nouveau public.

L'AWBB avait fait un essai en 2017 mais pas très concluant. Nous avons eu 5 dates cette année. Depuis juin nous avons pris connaissance des critères pour participer aux JO de 2020. 8 équipes par genre. 3 ou 4 premiers du ranking mondial sont qualifiés. Un dernier qualifié parmi les fédérations qui n'ont jamais participé. Nous avons créé une équipe U23 parce qu'il s'agit d'une demande de la FIBA. On va organiser entre mai et juillet un tour national, avec la collaboration de BVL et regrouper les vainqueurs pour une finale organisée à Anvers. Parce que plus de compétition = plus de points. Il faut créer une pyramide. Lancer si possible des compétitions interclub en hiver pour avoir le plus de compétitions pour que le plus de joueurs possible engrangent des points. Parce que plus de joueurs = plus de points au niveau national. Nous sommes en pourparlers avec la Pro Basket League pour débiter la saison prochaine.

Dernier point : équipe pro qui dispute des compétitions entre mai et juillet engrangent plus de point que tournois au niveau national. Il est possible d'avoir des joueurs sous contrats pendant l'été. Tournoi national : compétition inter province et finale nationale.

Le 3X3 se développe à une vitesse phénoménale. Surtout quand on voit le nombre de clubs qui organisent des tournois.

Nous allons développer avec BVL le 'Girls Got Game' (projet FIBA) axé sur les filles pour qu'il y ait plus de basket féminin. Les finales se sont déroulées cette année-ci à Malines, avec beaucoup de succès. On va l'organiser l'année prochaine entre avril et mai. Déjà des clubs sont candidats pour l'organisation. L'important c'est que tous ces tournois soient répertoriés sur une plateforme 3X3 de la FIBA. Dès que les résultats sont introduits, les joueurs peuvent voir leurs classements à tous les niveaux. Très important que tous les tournois soient connus par l'AWBB pour obtenir l'aide logistique de l'AWBB.

Le 3X3 est un peu plus physique que le basket et l'arbitrage peut s'avérer un peu plus laxiste. Pas de coaching, les joueurs doivent s'autogérer.

Pour le moment, les grandes nations habituelles du basket ne sont pas encore hyper développées en 3X3 donc on a toutes nos chances. Depuis 2014, au moins une distinction pour une équipe ou un joueur belge (joueuse belge)

Champion d'Europe 2018 en U18 filles. Médaille d'argent aux jeux Olympiques de la jeunesse 2018 en U18 garçons

En juin 2020, BVL en collaboration avec une société privée organisera le Championnat d'Europe seniors 3X3 à Anvers. Lors des JO de Tokyo 2020 où 16 équipes se disputeront les médailles, il se pourrait que l'on puisse qualifier une ou deux équipes.

Je ne voudrais pas terminer sans avoir une pensée pour Mr Baumann, secrétaire général de la FIBA qui a fait tout ce qu'il pouvait pour le 3X3. Il est malheureusement décédé durant les JO de la jeunesse. Le 3X3 lui doit beaucoup.

La présentation de Mr Vanhaelen sera envoyée à toute personne qui en fera la demande

Toni Di Bartolomeo (Liège) : les ballons ne sont pas les mêmes. Les clubs qui participent doivent ils acquérir les ballons ?

Jean-Pierre Vanhaelen (conseil d'administration) : dans un premier temps, les garçons peuvent jouer avec du 5 et les filles avec du 6 mais si on monte de division, on a des ballons à disposition des clubs.

Michel Collard (trésorier général) : engouement pour le tournoi organisé par le club de Spa l'année passée. les tournois 5C5 sont en perte de vitesse et les jeunes adorent le 3X3

Jean-Pierre Delchef (président) : je voudrais remercier les trois orateurs, Carine, Bernard et Jean-Pierre et en relayant les derniers mots de Michel, le 3X3 est une partie de l'avenir. On est appelé, comme le volley-ball à avoir deux disciplines . il ne faut pas louer le train. L'ambition du département de Jean-Pierre, c'est de permettre à tous les clubs et à tous les membres de participer. Ne pas hésiter à s'inscrire sur la plateforme FIBA parce que chaque point permet d'augmenter le ranking national. Ce n'est certainement pas une mainmise de l'AWBB.

15. Actualités législatives

Néant

16. Divers

Néant

Jean-Pierre Delchef (président) : A titre de conclusion, je voudrais vous remercier pour le travail réalisé aujourd'hui et vous proposer quelque chose : nous en sommes à notre 17eme année d'existence. Le message que le conseil d'administration voudrait vous transmettre aujourd'hui, c'est d'avancer ensemble et profiter de l'année 2019 pour mettre en chantier un certain nombre de projets.

Nous voudrions compter sur la présence de 2 parlementaires par province le samedi 15/12 pour discuter ensemble des projets que nous retiendrons pour 2019.

Et dire ce à quoi on veut travailler pour l'AWBB. On vous fera la proposition écrite avant la fin de la semaine prochaine mais on souhaiterait que vous vous associiez à nous le 15/12. L'idée est d'établir une fiche de projet avec les objectifs et des modalités d'évaluation de la réussite ou non. Il sera également posé la question d'ouvrir les groupes de travail à des non membres de structures fédérales pour travailler sur l'un ou l'autre projet. La création d'une commission de joueurs, par exemple.

Comment présenter ces travaux, en engageant ou non les groupements parlementaires ?

Ça n'occulte en rien des compétences des parlementaires, la Commission Financière ou la Commission Législative, ce sont des orientations d'ordre général qui nous permettront d'avancer.

Merci de votre présence et de votre participation

L'assemblée générale se termine à 16h15



Jean-Pierre Delchef
Président



Lucien Lopez
Secrétaire général

